

MAIRIE DE SAINT-AUBIN-SUR-MER

100, rue de la mairie / 76740

Département de la Seine-Maritime

Canton de Saint Valery en caux

☎ : 02.35.83.03.16

✉ : mairie.staubinsurmer.76@wanadoo.fr**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026
CAMPING LE MESNIL**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 a été voté le 27 avril 2026 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté de préparer cette année particulière car le camping vient d'être installé en DSP sous contrat de concession d'une durée de 12 ans avec la société GAIA VACANCES.

I. La section de fonctionnement**a) Généralités**

Le budget de fonctionnement permet à notre camping d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du camping. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour le camping le Mesnil :

La recette principale concerne la redevance annuelle prévue au contrat. Celle impactée selon le CA ne sera connue que sur exercice 2027 ou fin 2026 et non prévue au budget.

MAIRIE DE SAINT-AUBIN-SUR-MER

100, rue de la mairie / 76740

Département de la Seine-Maritime

Canton de Saint Valery en caux

☎ : 02.35.83.03.16

✉ : mairie.staubinsurmer.76@wanadoo.fr**Présentation du Budget Prévisionnel 2026 CAMPING LE MESNIL**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	40 275 .00 €	Excédent brut reporté	60 870,95 €
Dépenses de personnel	0.00 €	Recettes des services	5 000.00 €
Autres dépenses de gestion courante	0.00 €	Impôts et taxes	0,00 €
Dépenses financières	1 000.00 €	Dotations et participations	0,00 €
Dépenses exceptionnelles	0.00 €	Autres recettes de gestion courante	0,00 €
Autres dépenses +DI	1 058.00 €	Recettes exceptionnelles	1.05 €
Total dépenses réelles	42 333,00	Recettes financières	0,00 €
		Autres recettes	0,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	31670.00 €	Total recettes réelles	65 7872,00 €
Virement à la section d'investissement	0.00 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	8 131 .00 €
Total général	74 003.00 €	Total général	74 003 .00 €

II. La section d'investissement**a) Généralités**

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du camping à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement du camping le Mesnil regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine du camping. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

MAIRIE DE SAINT-AUBIN-SUR-MER

100, rue de la mairie / 76740

Département de la Seine-Maritime

Canton de Saint Valery en caux

☎ : 02.35.83.03.16

✉ : mairie.staubinsurmer.76@wanadoo.fr**b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement prévisionnel pour l'année 2026 :**

Dépenses	montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	0.00 €	Solde d'investissement reporté	36 684,59 €
Remboursement d'emprunts	1 700.00 €	Virement de la section de fonctionnement	0.00 €
TRAVAUX dont éclairage	59 169,00	Mise en réserves	0,00 €
Autres dépenses	0.00 €	Subventions travaux	645,41 €
Dépenses Imprévues	0,00 €	Emprunt	0,00 €
/Opérations d'ordre	8 131.00 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	31 670, 00 €
Total général	69 000,00€	Total général	69 000.00€

c) Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :

- Terminer l'installation de l'éclairage solaire des allées au Camping (demandé par la visite de sécurité)

d) Les subventions d'investissements prévues : 0,00 €

Fait à Saint Aubin le 27/04/2026

Le Maire,
Jean-Michel GRANGE

